

OSCAR

2019



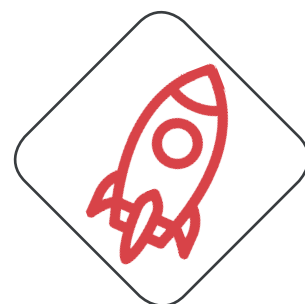
Le rendez-vous de la profession et des utilisateurs !



La récompense d'une stratégie
exemplaire de sécurité des
personnes et des biens



Un outil de mobilisation et de
communication



Un challenge pour les petites
et grandes entreprises

OSCAR FFMI

Créé par la Fédération Française des Métiers de l'Incendie, qui fédère 12 groupements de la prévention et de la protection contre l'incendie, l'Oscar de la FFMI a pour volonté de récompenser une entreprise, un site ou une équipe qui a mis en place et développé une stratégie particulièrement exemplaire au plan de la sécurité incendie.



Lauréat 2015 - HEC Paris

POURQUOI L'OSCAR ?

Atout majeur de la sécurité des personnes, une sécurité incendie optimale est aussi gage de la sauvegarde du patrimoine, de l'environnement et donc de l'outil de travail. Les chiffres parlent d'eux-mêmes à cet

égard puisque les trois quarts des établissements ayant subi un incendie déposent le bilan...

La mobilisation autour de la sécurité incendie doit donc être considérée comme une donnée essentielle de gestion et prévention des risques, tel un investissement productif.



LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE ?



Participer à l'Oscar FFMI de la sécurité incendie, c'est s'approprier un challenge mobilisateur pour démontrer son implication en matière de prévention et de sécurité.



L'Oscar, c'est la reconnaissance par un jury paritaire de prescripteurs, d'utilisateurs et d'autorités compétentes de la qualité de stratégie mise en place par l'entreprise en matière de sécurité des personnes et des biens, et donc de l'importance des efforts accomplis, de la pertinence des moyens engagés et de la politique de sensibilisation, de prévention et de mobilisation mises en oeuvre.



Grâce à cette participation, les entreprises candidates pourront aussi mobiliser et fédérer leurs collaborateurs autour de valeurs et objectifs communs. Cette participation est donc un véritable outil de communication interne pour motiver tous les salariés d'une entreprise.



Le lauréat pourra bénéficier aussi des retombées presse de l'opération. Il pourra également se prévaloir dans sa communication, de cette distinction.



Lauréat 2016 - Fondation Louis Vuitton



Lauréat 2017 - Centre International de l'art pariétal Montignac-Lascaux

POUR QUI ?

Toutes les entreprises peuvent concourir dans l'une de nos 4 catégories, de la PME à la grande entreprise. Décerné depuis plus de 20 ans à des PME ou des grands groupes intervenant dans des activités très diverses (industries, services, commerces...), l'Oscar FFMI se veut, pour

les entreprises candidates, être un véritable instrument de mobilisation et pour les lauréates un formidable outil de valorisation et de promotion interne et externe.

Les entreprises peuvent également bénéficier, si elles le souhaitent, d'un soutien ou d'un parrainage pour les aider à constituer leur dossier.



QUELLES CATÉGORIES ?



Innovation

Cette catégorie vise à valoriser des produits, procédés, prestations ou services innovants développés par une entreprise. Le but étant de mettre en lumière les initiatives les plus performantes de la profession.



Management de la sécurité incendie

La volonté est de récompenser les démarches les plus abouties en termes de management de la sécurité, c'est-à-dire distinguer une équipe pour son travail en matière de sécurité incendie. C'est également l'occasion de mettre en avant et partager les bonnes pratiques déjà identifiées et/ou en partager de nouvelles.



Prévention incendie

Cette catégorie met en exergue des entreprises qui ont su faire de la prévention incendie un atout majeur dans leur travail au quotidien. Cela passe par de l'information, de la formation et de la sensibilisation au service de la prévention au risque incendie.



Site spécifique

Cette catégorie permet de récompenser un site spécifique dans sa globalité pour sa prise en compte exemplaire du risque incendie.

DATES CLÉS

1^{er} août 2019
Ouverture des candidatures

15 octobre 2019
Date limite de dépôt

4 novembre 2019
Réunion du jury

20 novembre 2019
Cérémonie de remise des prix

PRÊT À RELEVER LE CHALLENGE ? RIEN DE PLUS FACILE...



Contactez la Fédération Française des Métiers de l'Incendie : contact@ffmi.asso.fr
ou **téléchargez un dossier de candidature** : <https://bit.ly/2Mn0DmZ>



Pour plus d'informations : www.ffmi.asso.fr